

AU 1^{er} septembre,

TOUS les emballages en plastique se

trient !



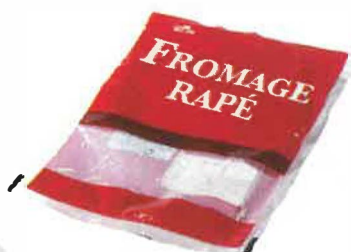
Briques
alimentaires



Canettes, Barquettes alus
Conserves, Aérosols



Bouteilles et flacons
en plastique



TOUS
LES FILMS, BLISTERS, SACS
ET SACHETS EN PLASTIQUE



TOUS
LES POTS ET BOITES
EN PLASTIQUE



TOUTES
LES BARQUETTES EN PLASTIQUE
ET POLYSTYRENE

Bac de tri : Bac à couvercle jaune
ou autre bac identifié
avec une étiquette jaune.



Pour obtenir un bac jaune
ou une étiquette jaune,
contactez votre mairie !



3 Astuces pour bien trier !

- Inutile de rincer mes emballages, il suffit de bien les vider.
- J'évite d'empiler les emballages les uns dans les autres.
- Je dépose mes emballages en vrac directement dans mon bac.

Un doute, une question ?
Contactez vos ambassadeurs de prévention :
Tel : 03 44 04 53 90
Mail : ambassadeurs@ccpv.fr